

*Les travaux de la Chambre*

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser deux questions au président du Conseil privé à propos des travaux de la Chambre. D'abord, peut-il dire ce qu'il est advenu des projets de gouvernement pour le bill C-48, concernant la divulgation des prix de revient des sociétés ferroviaires? Deuxièmement, le gouvernement est-il prêt à présenter à la Chambre une motion visant à renvoyer la question de l'ACDI et du NORAD au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, j'avais espéré que la Chambre puisse terminer l'étude du bill C-49 avant ce soir, mais cela semble maintenant impossible. Cependant, si nous le faisons, nous pourrions passer au bill sur les chemins de fer immédiatement et en disposer, parce que tous les partis à la Chambre ont convenu qu'au plus cinq députés prendraient la parole à ce sujet. Cependant, je ne puis l'inscrire à l'ordre du jour avant que l'étude du bill C-49 soit plus avancée.

● (1510)

Quant au deuxième point abordé par le député, je présenterai un avis de renvoi de la question du NORAD au comité des affaires extérieures et de la défense nationale, qui pourra ainsi entendre les rapports des délégations canadiennes aux diverses organisations internationales.

**M. Brewin:** Monsieur l'Orateur, le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale fut à une certaine époque un organisme prestigieux et efficace; mais il traverse actuellement des jours sombres et ne s'est pas réuni depuis octobre. Les deux partis de l'opposition ont indiqué au président du Conseil privé leur désir de discuter non seulement du NORAD, ce qui est certes une question importante, mais également de l'administration de l'ACDI, qui est loin de manquer d'intérêt.

**Des voix:** Bravo!

**M. Brewin:** Par mon rappel au Règlement, je veux demander instamment que la motion présentée porte sur ces deux questions pour que le comité décide lui-même de l'ajournement de ses travaux et puisse étudier ces deux sujets.

**M. Beatty:** Monsieur l'Orateur, au sujet du même rappel au Règlement concernant les travaux de la Chambre, je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre, pourrait nous indiquer quand le gouvernement présentera la loi d'autorisation lui permettant d'établir des règlements sur la protection de la vie privée et des renseignements accumulés dans les banques de données fédérales.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, nous sommes tout à fait favorables à la proposition que vient de faire le député de Greenwood sur la question soulevée. Nous estimons que ce serait une bonne mesure. Je voudrais demander au leader du gouvernement d'examiner cette proposition avec ses collègues et de prendre éventuellement une décision.

[M. Sharp.]

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, pourrais-je rappeler à la Chambre que le budget de l'ACDI nous sera présenté prochainement.

**Une voix:** C'est trop tard.

**Une voix:** Que cachez-vous?

**M. Sharp:** Je n'ai pas l'intention de présenter ainsi la motion. En fait, si je peux le signaler aux députés d'en face, ils n'ont posé aucune des questions que j'attendais et auxquelles mon honorable collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, était prêt à répondre. Nous n'avons eu que des motions présentées aux termes de l'article 43 du Règlement.

**Une voix:** Que cachez-vous?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Passons à l'ordre du jour.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Penner, reprend l'étude, interrompue le mercredi 12 février, du bill C-49, tendant à modifier le droit fiscal, présenté par M. Turner (Ottawa-Carleton).

**Le vice-président:** Quand la séance a été levée hier soir, le comité étudiait l'article 1. Le chef de l'opposition.

Sur l'article 1.

**M. Stanfield:** Monsieur le président, j'aimerais que le ministre des Finances m'écoute une minute. Je ne passerai pas plus de temps sur l'article 1 du bill. Je n'ai pas l'intention de retarder l'étude du bill à la chambre, mais je tiens à dire très sérieusement au ministre que, vu les problèmes économiques auxquels fait face le pays, j'estime que l'opposition a droit à des réponses sérieuses aux questions sérieuses qu'elle lui pose.

**M. Wagner:** Bravo!

**M. Stanfield:** C'est pourquoi je ferai quelques commentaires sur l'article 1 du bill. J'ai interrogé le ministre, par exemple, sur la question du niveau convenable d'imposition des revenus. Je lui ai demandé cet après-midi quand il nous fera rapport de ses efforts en vue d'obtenir un consensus. Je n'ai reçu aucune réponse.

J'ai demandé au ministre si l'acceptation de son consensus, quel qu'il puisse être, par les principaux secteurs de l'économie lui permettrait de poursuivre plus facilement des politiques visant à encourager l'expansion de notre économie et, par conséquent, l'emploi. Il a répondu qu'il n'acceptait pas nécessairement le compromis entre le chômage et l'inflation dans les circonstances actuelles. Qu'est-ce à dire? Si c'était une réponse sérieuse à une question sérieuse, je n'y vois alors qu'une seule interprétation: c'est que, dans les conditions économiques actuelles, le ministre n'estimait pas que l'expansion représenterait une menace inflationniste.